

## **KLEENEX® Essuyeurs de désinfection des mains (7782/7783/7784)**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	11.08.2016	100000007612	Date de la première version publiée: 11.08.2016

---

### **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

#### **1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : KLEENEX® Essuyeurs de désinfection des mains  
(7782/7783/7784)

#### **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : Désinfectant pour les mains, Soins de la peau

#### **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : Kimberly-Clark Europe Limited  
40 London Road  
Reigate  
Surrey RH2 9QP

Téléphone : +44 1737 736000

Téléfax : +44 1737 736670

Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : sdscontact@kcc.com

#### **1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS)  
Numéro d'appel d'urgence : +33.145.425.959  
Société/Organisme : INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>  
Autres numéros d'appel d'urgence: En cas d'urgence, appelez le centre anti-poison le plus  
proche ou le 112.

---

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

##### **Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
---	---

#### **2.2 Éléments d'étiquetage**

##### **Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

## KLEENEX® Essuyeurs de désinfection des mains (7782/7783/7784)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	11.08.2016	100000007612	Date de la première version publiée: 11.08.2016

Mentions de danger : H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
**Élimination:**  
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Ce produit est un mélange. L'information concernant les risques pour la santé est basée sur ses composants.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
didecyldiméthylammonium chloride	7173-51-5 230-525-2	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Aquatic Chronic 1; H410	>= 0.25 - < 1
CHLORHEXIDINE DIGLUCONATE	18472-51-0 242-354-0	Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 0.1 - < 0.25

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

En cas d'inhalation : Inutile dans les conditions normales d'utilisation.

En cas de contact avec la peau : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

## **KLEENEX® Essuyeurs de désinfection des mains (7782/7783/7784)**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	11.08.2016	100000007612	Date de la première version publiée: 11.08.2016

---

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

En cas d'ingestion : Ne PAS faire vomir.

### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Symptômes : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

---

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Produit à haute teneur en eau.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Le matériel peut créer des conditions glissantes.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement

---

## **KLEENEX® Essuyeurs de désinfection des mains (7782/7783/7784)**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	11.08.2016	100000007612	Date de la première version publiée: 11.08.2016

---

étiquetés.

### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Équipement de protection individuel, voir section 8.

---

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- Conseils pour une manipulation sans danger : Pas de recommandations spéciales requises pour la manipulation.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.
- Précautions pour le stockage en commun : Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun.
- Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

- Utilisation(s) particulière(s) : Soins de la peau
- 

## **SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle**

### **8.1 Paramètres de contrôle**

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

### **8.2 Contrôles de l'exposition**

#### **Équipement de protection individuelle**

- Protection des yeux : Inutile dans les conditions normales d'utilisation.
- Protection de la peau et du corps : Inutile dans les conditions normales d'utilisation.
- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
-

## **KLEENEX® Essuyeurs de désinfection des mains (7782/7783/7784)**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	11.08.2016	100000007612	Date de la première version publiée: 11.08.2016

---

Mesures de protection : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

---

### **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

#### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	:	Liquide absorbé par un support inerte
Odeur	:	inodore
pH	:	6.0 - 7.0
Point d'éclair	:	ne forme pas d'étincelles
Limite d'explosivité, supérieure	:	Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	:	Non applicable
Pression de vapeur	:	similaire à l'eau
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	complètement soluble

#### **9.2 Autres informations**

Donnée non disponible

---

### **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### **10.1 Réactivité**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

#### **10.2 Stabilité chimique**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

#### **10.4 Conditions à éviter**

Conditions à éviter : Pas d'information disponible.

#### **10.5 Matières incompatibles**

Matières à éviter : Pas d'information disponible.

#### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

## KLEENEX® Essuyeurs de désinfection des mains (7782/7783/7784)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	11.08.2016	100000007612	Date de la première version publiée: 11.08.2016

---

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

##### **Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

##### **Composants:**

##### **didecyldimethylammonium chloride:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 500 mg/kg  
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

##### **CHLORHEXIDINE DIGLUCONATE:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): 2,270 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
BPL: non

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg  
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur  
BPL: Pas d'information disponible.

##### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

##### **Produit:**

Remarques: Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.

##### **Composants:**

##### **didecyldimethylammonium chloride:**

Espèce: Lapin  
Méthode: OCDE ligne directrice 404  
Résultat: Corrosif  
BPL: oui

##### **CHLORHEXIDINE DIGLUCONATE:**

Espèce: Lapin  
Méthode: OCDE ligne directrice 404  
Résultat: Pas d'irritation de la peau  
BPL: oui

##### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

##### **Produit:**

Remarques: Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.

## **KLEENEX® Essuyeurs de désinfection des mains (7782/7783/7784)**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	11.08.2016	100000007612	Date de la première version publiée: 11.08.2016

---

### **Composants:**

#### **didecyldimethylammonium chloride:**

Espèce: Lapin  
Résultat: Irritation des yeux  
BPL: non

#### **CHLORHEXIDINE DIGLUCONATE:**

Espèce: Lapin  
Méthode: OCDE ligne directrice 405  
Résultat: Risque de lésions oculaires graves.  
BPL: non

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **didecyldimethylammonium chloride:**

Espèce: Cochon d'Inde  
Méthode: OCDE ligne directrice 406  
Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.  
BPL: oui

#### **CHLORHEXIDINE DIGLUCONATE:**

Type de Test: Test de Maximalisation  
Espèce: Cochon d'Inde  
Méthode: OCDE ligne directrice 406  
Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.  
BPL: non

### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

## KLEENEX® Essuyeurs de désinfection des mains (7782/7783/7784)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	11.08.2016	100000007612	Date de la première version publiée: 11.08.2016

---

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité par aspiration**

#### **Produit:**

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

### **Information supplémentaire**

#### **Produit:**

Remarques: Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

---

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1 Toxicité**

#### **Produit:**

Toxicité pour les poissons : Remarques: Pas d'information disponible.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Pas d'information disponible.

Toxicité pour les algues : Remarques: Pas d'information disponible.

#### **Composants:**

##### **didecyldimethylammonium chloride:**

##### **Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### **CHLORHEXIDINE DIGLUCONATE:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 2.08 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0.087 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
BPL: oui

Toxicité pour les algues : CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)): 0.081 mg/l



## KLEENEX® Essuyeurs de désinfection des mains (7782/7783/7784)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	11.08.2016	100000007612	Date de la première version publiée: 11.08.2016

---

Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
BPL: oui

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 10

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0.0206 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)  
BPL: oui

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

### 12.2 Persistance et dégradabilité

**Produit:**

Biodégradabilité : Remarques: Pas d'information disponible.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Produit:**

Bioaccumulation : Remarques: Pas d'information disponible.

**Composants:**

**didecyldiméthylammonium chloride:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0.38

**CHLORHEXIDINE DIGLUCONATE:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1.58

### 12.4 Mobilité dans le sol

**Produit:**

Mobilité : Remarques: Pas d'information disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:**

Évaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

## KLEENEX® Essuyeurs de désinfection des mains (7782/7783/7784)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	11.08.2016	10000007612	Date de la première version publiée: 11.08.2016

---

niveaux de 0,1% ou plus..

### 12.6 Autres effets néfastes

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Eliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

---

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Non applicable

---

## KLEENEX® Essuyeurs de désinfection des mains (7782/7783/7784)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	11.08.2016	10000007612	Date de la première version publiée: 11.08.2016

Maladies Professionnelles : 84 , 78  
(R-461-3, France)

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Ce produit contient les composants suivants qui sont listés sur la liste canadienne LES. Tous les autres composants sont sur la liste canadienne LIS.

(carboxyméthyl)diméthyl- 73772-46-0  
3-[(1-

oxooctyl)amino]propylam  
monium hydroxide

(carboxyméthyl)diméthyl- 73772-45-9  
3-[(1-

oxodécyl)amino]propylam  
monium hydroxide

AICS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

NZIoC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

ENCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

ISHL : N'est pas en conformité avec l'inventaire

KECI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

PICCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'information disponible.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte complet pour phrase H

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H318 : Provoque des lésions oculaires graves.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

Aquatic Acute : Toxicité aiguë pour le milieu aquatique

Aquatic Chronic : Toxicité chronique pour le milieu aquatique

Eye Dam. : Lésions oculaires graves

Skin Corr. : Corrosion cutanée

**KLEENEX® Essuyeurs de désinfection des  
mains (7782/7783/7784)**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	11.08.2016	100000007612	Date de la première version publiée: 11.08.2016

---

**Information supplémentaire**

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR